

Publié le 12 juillet 2011

Languedoc-Roussillon : Des parcs d'activités pour doper l'économie

Spécialisée dans la construction et la rénovation de lycées, la Sem Languedoc Roussillon Aménagement s'est diversifiée depuis 2008 dans le développement économique. Le projet est ambitieux : une quinzaine de parcs d'activités sont en projet à travers le territoire.



[Languedoc Roussillon Aménagement](#) a déjà démontré son savoir-faire avec 1,5 milliard d'euros injectés dans la réhabilitation et la construction de lycées sur l'ensemble de la région. Parmi ses réalisations phare en cours : le tout nouveau lycée hôtelier Marianne, établissement d'excellence qui accueillera près d'un millier d'élèves à la rentrée 2012. Depuis 2008, la Sem a élargi son domaine de compétence en s'impliquant dans le développement économique du Languedoc-Roussillon. Les retombées locales sont conséquentes avec pas moins de 800 entreprises et bureaux d'études actuellement impliqués dans l'ensemble de ses projets. « L'ambition est de mettre en place sur l'ensemble du territoire de nouveaux sites capables d'attirer des entreprises nationales, voire internationales, de doper l'économie régionale et de créer des emplois », explique Christophe Pérez, directeur général de Languedoc Roussillon Aménagement, Sem présidée par Robert Navarro, premier vice-président du conseil régional. La démarche est innovante : plus de 1 000 hectares de terrain ont ainsi été achetés par la Région qui s'est associée avec les collectivités locales concernées, créant un syndicat mixte pour chacun des parcs prévus. Languedoc Roussillon Aménagement a pour mission d'étudier et d'aménager ces parcs. Objectif : l'ouverture de 18 parcs régionaux d'activités (PRAE).

Des sites stratégiques

La Sem est chargée de l'ensemble des études d'aménagement des parcs. « Cinq sites sont déjà en phase opérationnelle », commente Christophe Pérez. Parmi eux : le parc régional d'activités économiques Nicolas Appert, à Castelnaudary (Aude). Ce site de 130 hectares de nouvelle génération, dédié à la logistique et à l'industrie agroalimentaire, a déjà permis la création de dizaines d'emplois avec l'implantation en 2011 des premières entreprises comme l'unité de conditionnement de produits de la mer de 2 688 m² du groupe Leclerc, un pôle de services poids lourds, un hôtel et un restaurant. Tout a été réfléchi pour garantir le succès du parc auprès des investisseurs, à commencer par son emplacement stratégique, à 30 minutes de Toulouse et de Narbonne par l'A61 et juste à côté d'une gare.

Autre exemple : le parc Via Domitia, à Castries (Hérault), aux portes de Montpellier, qui regroupe sur 13 hectares des entreprises artisanales, industrielles et tertiaires. « Chaque parc possède sa spécialité, explique Christophe Pérez. Pour chacun d'entre eux, un bâtiment est chargé de soutenir les entreprises qui arrivent. A Castries, il est ainsi réservé aux artisans, avec des ateliers et bureaux réservés qui leur permettent d'optimiser leur installation et le démarrage de leur activité ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA